

Télésoins à domicile

Nous pouvons vous aider à gérer votre insuffisance cardiaque

Région de Simcoe Nord Muskoka

Maintenir sa santé à la maison

Il est difficile de composer avec les symptômes d'une insuffisance cardiaque comme l'essoufflement, la fatigue, l'inflammation et l'arythmie du cœur. Les activités quotidiennes peuvent devenir éprouvantes. Vous et vos proches vous souciez peut-être de mesures à prendre pour gérer la situation. Votre anxiété pourrait même entraîner des visites fréquentes chez le médecin ou à l'hôpital.

Télésoins à domicile, un programme gratuit d'encadrement de santé et de surveillance à distance, peut améliorer votre qualité de vie.

De fait, il aide les patients à maîtriser leur insuffisance cardiaque.

Avantages de Télésoins à domicile?

Grâce au programme Télésoins à domicile, les personnes atteintes d'une insuffisance cardiaque peuvent rester à la maison et devenir un partenaire actif en choisissant un mode de vie sain.

Les patients peuvent aussi éviter des visites inutiles à l'hôpital en soulevant tout problème avant que ne survienne une situation d'urgence.

Comment le programme fonctionne-t-il?

On vous fournira des appareils faciles à utiliser pour mesurer votre poids, votre tension artérielle et l'apport en oxygène dans votre sang. Chaque jour, on vous posera des questions sur votre état de santé. En quelques minutes, vous envoyez les réponses au moyen de la tablette au personnel infirmier de Télésoins à domicile, qui doit surveiller vos signes vitaux.

Une fois par semaine, vous discuterez de votre santé par téléphone avec votre infirmier ou infirmière de Télésoins à domicile, qui répondra à vos questions et vous aidera à établir des objectifs atteignables pour que vous puissiez jouir de la meilleure santé possible.

À la fin du programme, votre infirmier ou infirmière s'assurera que vous disposez des ressources nécessaires pour bien gérer votre santé.



Dois-je quand même voir mon médecin?

Oui. Selon vos besoins, vous continuerez à voir votre médecin et les autres membres de votre équipe de soins. Votre infirmier ou infirmière de Télésoins à domicile communiquera les renseignements sur votre santé à votre médecin.

Que faire si ma maladie s'aggrave?

Vous, votre infirmier ou infirmière de Télésoins à domicile et votre médecin êtes partenaires dans la gestion de votre santé. On vous apprendra à reconnaître les signes d'aggravation de la maladie afin de mieux gérer la vie au quotidien. Si le personnel infirmier estime que vos résultats sont préoccupants, il vous appellera. Si votre état ou vos résultats vous inquiètent, vous pouvez appeler le personnel infirmier à tout moment au cours de la semaine, pendant les heures d'ouverture.

Télésoins à domicile n'est pas un service d'intervention d'urgence.

Télésoins à domicile fonctionne-t-il?

Oui. Télésoins à domicile a fait ses preuves pour réduire la durée des hospitalisations et le nombre de visites au service des urgences. Les patients du programme disent qu'ils ont appris à mieux gérer leurs soins.

Y a-t-il des frais à payer?

Non. Le programme est financé par le ministère de la Santé, alors les patients n'ont pas de frais à payer. L'équipement vous est prêté dans le cadre du programme.

Qui peut consulter mes renseignements personnels?

Nous tenons à respecter la vie privée des patients. Votre médecin, le personnel infirmier de Télésoins à domicile et les autres professionnels de la santé doivent obtenir votre consentement pour consulter les renseignements sur votre santé.

Communiquez avec nous

Si vous avez des questions au sujet de nos services, composez le :

1 888 721-2222, poste 6010